

<https://www.infos-dijon.com/news/vie-locale/vie-locale/dijon-metropole-lcdp-et-aire-nouvelle-signent-un-partenariat-pour-transformer-l-ancien-site-de-la-carsat-en-un-complexe-bas-carbone.html>

15/02/2021

DIJON MÉTROPOLE : LCDP et Aire Nouvelle signent un partenariat pour transformer l'ancien site de la CARSAT en un complexe bas carbone



L'objectif des promoteurs est de construire un emblème de l'éco-bâtiment en assurant les plus hauts standards énergétiques, écologiques et sanitaires mais aussi en pérennisant le réemploi et le recyclage des matériaux.

Dijon Métropole : LCDP et AIRE NOUVELLE, filiale d'ENGIE Solutions, signent un partenariat pour transformer l'ancien site de la CARSAT en un complexe bas carbone exemplaire

LCDP et AIRE NOUVELLE, filiale de promotion immobilière et d'aménagement d'ENGIE Solutions, ont signé un protocole de partenariat pour valoriser l'ancien site de la CARSAT Bourgogne-Franche-Comté (Dijon - Saint Apollinaire - ZAE Cap Nord), en présence de Thierry Coursin, Président de LCDP, et Sylvie Dao, Présidente d'AIRE NOUVELLE. Acteurs engagés dans la transition écologique et co-promoteurs de ce projet, LCDP et ENGIE Solutions souhaitent faire de cette friche administrative la démonstration d'une programmation urbaine innovante et visionnaire fondée sur la mixité des usages, ainsi qu'un site exemplaire en termes de responsabilité environnementale et de sobriété énergétique. Baptisé Tellus, ce programme s'attachera notamment à remettre la nature au cœur de cet espace urbain.

Faire rayonner le dynamisme économique de la ZAE Cap Nord via un projet d'ampleur et audacieux

Face à l'urgence climatique et aux enjeux sanitaires, LCDP et AIRE NOUVELLE, ambitionnent de reconvertir, réhabiliter et redynamiser cet ensemble immobilier

remarquable : un immeuble de 6 niveaux de 18 000 m² au sein d'un parc clos de 30 000 m², en plein cœur d'une zone d'activités au poids économique important (10 000 salariés et plus de 500 entreprises), à proximité du centre-ville dijonnais. Le projet couvre aussi bien l'architecture et la rénovation énergétique de l'édifice, que le déploiement d'infrastructures de mobilité douce, ainsi que la renaturation du site dans son ensemble.

Accompagnés par le cabinet ARCHIGROUP (Lyon-Paris), maître d'œuvre expert en réarchitecture, LCDP et AIRE NOUVELLE se positionnent comme maîtres d'ouvrage d'un nouveau modèle de bâtiment à faible consommation d'énergie, performant dans la durée et produisant localement une partie de son énergie.

Par ailleurs investisseur des infrastructures énergétiques, ENGIE Solutions contribue à rendre la transition bas carbone compétitive et pourra proposer aux entreprises riveraines de la ZAE d'en bénéficier. Ludovic Mouly, Directeur Général Adjoint d'AIRE NOUVELLE, est chargé du projet avec le soutien de Catherine Minaux, Directrice Régionale de la Direction Institutions France & Territoires du groupe ENGIE.

Construire le bâtiment de demain en recyclant celui d'hier

S'inscrivant dans la dynamique Smart city de la métropole de Dijon, la réhabilitation de l'ancien site de la CARSAT proposera des aménagements et une offre de services répondant aux besoins des utilisateurs du site et du secteur environnant, tout en proposant des services uniques permettant d'en faire un lieu attractif à l'échelle de l'agglomération. L'écomobilité fera partie intégrante du programme en favorisant la mobilité douce et en renforçant les usages décarbonés.

A ce jour, la réarchitecture du bâtiment comprend des bureaux sur 4 niveaux, une offre d'hébergement ainsi que de nombreux services : coworking, restaurant avec terrasse, location de salles de réunions, amphithéâtre, datacenter, crèche privée, salle de sport, conciergerie, espaces de bien-être, salle d'escalade en intérieur...

L'objectif est de construire un emblème de l'éco-bâtiment en assurant les plus hauts standards énergétiques, écologiques et sanitaires mais aussi en pérennisant le réemploi et le recyclage des matériaux par une démarche C2C (« cradle-to-cradle », littéralement de berceau à berceau). A l'heure où la Réglementation Environnementale 2020 pose les jalons de l'immobilier tertiaire de demain, LCDP et AIRE NOUVELLE forment un partenariat proactif vers une construction plus durable et une ville plus verte.

Chiffres clés du programme Tellus :

30 000 m² de terrain

18 000 m² de surface

14 000 m² de parking

34 % d'espaces verts

5 000 m² de toitures

6 niveaux

1 ZAE de 10 000 salariés et plus de 500 entreprises

Communiqué



